







Déclaration intersyndicale CAEN du 21 décembre – académie de Lyon

Les organisations syndicales FSU, FNEC FP FO, SUD éducation, CGT Educ'action affirment que le « plan étudiants », rejeté au Conseil Supérieur de l'Éducation du 9 novembre et que le gouvernement voudrait faire passer en force avec la procédure accélérée, remet en cause le principe de libre accès à l'Université.

Au lieu d'ouvrir des places en post bac qui permettraient d'absorber la hausse démographique et de répondre favorablement au désir et besoin de poursuite d'études, le gouvernement limite l'accès à l'enseignement supérieur, en permettant notamment aux universités de définir des critères de sélection dans le cadre de capacités d'accueil contraintes.

En prévoyant que le conseil de classe de terminale examine les vœux du·de la lycéen·ne formulés sur les « fiches Avenir » et participe à un avis formulé par le·la chef·fe d'établissement, cela revient à faire des enseignant·es en lycée des acteurs de la sélection. Nous tenons à rappeler que le nombre de PSY EN qui sont les personnels qualifiés pour orienter les élèves est nettement insuffisant et qu'en ce moment même c'est bien le gouvernement qui prend la responsabilité de fermer des Centres d'Information et d'Orientation.

Le projet de réforme du Baccalauréat et de refonte du lycée tel qu'il apparait dans les déclarations du ministère de l'éducation nationale offre une inquiétante cohérence avec le projet de réforme d'accès au post-bac.

Et une fois de plus une réforme se construit dans une logique comptable au détriment des élèves.

Nous refusons que les épreuves terminales soient réduites au nombre de quatre réduisant de fait l'ambition de formation pour les élèves, que les séries disparaissent au profit d'un cursus modulaire et que soit introduit le contrôle continu qui créerait un baccalauréat différent dans chaque lycée. Nous demandons l'abandon du projet Blanquer et l'ouverture de véritables négociations.

Nos organisations réaffirment donc :

- la nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, fondé sur des épreuves finales, terminales, nationales et anonymes, garantissant l'accès de tous les bachelier-es, sur tout le territoire, aux filières post bac et aux établissements de leur choix.

- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaire en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi Vidal sur le 1^{er} cycle post bac et du « plan étudiants » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e au supérieur.

Enfin, au moment où le ministère du Travail veut réformer l'apprentissage tandis que celui de l'Éducation nationale a lancé une mission de transformation de la voie professionnelle scolaire, les organisations syndicales réaffirment leur opposition à la mixité des parcours et à la mixité des publics dans le groupe classe et condamne tout désengagement de l'État qui confie les jeunes à des formations patronales.

Nos organisations syndicales se prononcent pour :

- L'enseignement professionnel initial public laïque, sous statut scolaire, dans des établissements spécifiques relevant de l'État : les lycées professionnels et les lycées agricoles.
- Le droit de tous les jeunes à y accéder pour préparer des diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives et les statuts.
- Le maintien du statut de PLP garant de l'existence de l'enseignement professionnel initial, public, laïque, sous statut scolaire.
- l'obligation scolaire au moins jusqu'à 16 ans

C'est sur cette base revendicative que les organisations syndicales informent les personnels et construisent la mobilisation.